

MAIRIE
de
PUIMOISSON
04410



☎ 04.92.74.54.01

📠 04.92.74.71.51

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vendredi 20 Février 2015 à 18 h 30
Salle de la Mairie

Convocation et affichage le 16/02/2015
Affichage du compte-rendu le 16/02/2015

Etaient présents :

Maire : COSTE Philippe

Adjoint : BERGIER Monique, CICILE Jérôme, PICCA Alain, TAGLIAFERRI Emile,

Conseillers Municipaux : BERAUD Céline, BERGIER Vincent, MINIER Amélie,
MUNCH Marcel, PICCA Guillaume, SANTIAGO Pierre.

Absents excusés :

DE CLERCQ Nicolas

GARCIN Eric

Procuration :

DUBOIS Dany à PICCA Alain

TOUCHARD Jean-Luc à TAGLIAFERRI Emile

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation procès-verbal du 13.01.2015
- Annulation délibération n°75/13 facture Angilieri
- Vote facture Angilieri
- Indemnité de conseil au receveur municipal
- Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
- CLET : nomination d'un titulaire et d'un suppléant
- Fonds de de Solidarité Local 2015 : demande de subvention
- Handicap 2015
- Annulation délibération n° 57/14
- Délégation à Monsieur Le Maire par les membres du Conseil Municipal des mentions de l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Annulation délibération n° 97/14
- Annulation délibération n° 130/14
- Questions diverses

1°/ Désignation du secrétaire de séance

Après avoir fait l'appel, Monsieur le Maire souhaite la désignation d'un secrétaire de séance.

BERGIER Monique propose sa candidature pour ce rôle.

Après le vote, BERGIER Monique est élue secrétaire de séance.

Vote : à l'unanimité

2°/ Approbation procès-verbal du 13.01.2015

Vote : à l'unanimité

3°/ Annulation délibération n°75/13 facture Angilieri

Après discussion sur ce point, il est proposé de ne pas annuler cette délibération.

Vote : à l'unanimité

4°/ Vote facture Angilieri

En attente de l'émission de la facture par Monsieur ANGILIERI

Vote : à l'unanimité

5°/ Indemnité de conseil au receveur municipal

Vote : à l'unanimité

6°/ Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Vote : à l'unanimité

7°/ CLECT : nomination d'un titulaire et d'un suppléant

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
La décision est reportée au prochain Conseil Municipal.

8°/ Fonds de de Solidarité Local 2015 : demande de subvention

La décision est reportée au prochain Conseil Municipal.

9°/ Handicap 2015

Céline BERAUD est chargée de porter le projet relatif à l'handicap.

10°/ Annulation délibération n° 57/14

Vote : à l'unanimité

11°/ Délégation à Monsieur Le Maire par les membres du Conseil Municipal des mentions de l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vote : à l'unanimité

12°/ Annulation délibération n° 97/14

Vote : à l'unanimité

13°/ Annulation délibération n° 130/14

Vote : à l'unanimité

13°/ Questions diverses

Le Secrétaire :



Le Maire :

